AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Bulletin Technique N° 48 de Septembre 1964 — 1964 - 24

ENCORE le BLACK-ROT de la VIGNE

Cette fois nous ne parlerons pas de l'évolution du parasite qui, cette année, encore a bénéficié de conditions climatiques exceptionnelles, défavorables à son développement. Mais, nous voulons insister sur les dépenses que les traitements contre cette maladie entraînent en supplément de celles qui sont habituellement faites pour prévenir le Mildiou.

Depuis quelques années l'évolution du Black-Rot est précoce, alors que celle du Mildiou est plutôt tardive. Si certaines applications sont communes, il est nécessaire de faire en moyenne, dans les foyers depuis trois ans, quatre traitements spéciaux contre le Black-Rot, dont trois précoces et un en Juin-Juillet. A cela, il faut souvent ajouter un poudrage en juillet pour la protection des grappes.

Nous allons donc calculer le prix de revient de ces travaux, par hectare.

Quantités de bouillie nécessaire : Les traitements précoces ne nécessitent pas d'importantes quantités de bouillie, car la végétation est peu développée. Pour les deux premiers, 300 litres suffiront alors qu'au troisième on comptera environ 600 litres. Enfin, pour le quatrième plus tardif, 800 litres seront nécessaires. Ainsi en pulvérisation mécanique le total sera de 2000 litres par hectare.

Choix du produit : En pratique, trois méthodes sont actuellement suivies par les viticulteurs. Elles peuvent se résumer ainsi :

I°) Bouillie bordelaise à 2% ,

2°) Spécialité organo-cuprique ,

3°) Spécialité organique (3 traitements) + spécialité organo-cuprique (I traitement)

Prix de revient avec la Bouillie bordelaise à 2% :

Pour 2000 litres de bouillie, il faut : 40 Kgs de sulfate de cuivre et environ 30 Kgs de chaux dont les prix au détail par I00 Kgs sont I,40 F le Kg pour le sulfate de cuivre et 0,33 F le Kg pour la chaux.

Au total cela représente une somme de 65,90 F par hectare de vigne.

Prix de revient d'une spécialité organo-cuprique :

Contre le Black-Rot, il sera nécessaire d'utiliser au moins 0,K 500 de produit par hectolitre de bouillie.

Par conséquent, pour 2000 litres de bouillie cela représente I0 Kgs de produit au prix moyen de 5,40 F le Kilo pour les spécialités courantes et au prix de détail.

Le total s'élève donc à 54 F par hectare de vigne.

.../...

P147

Prix de revient de la méthode mixte : (Produit organique + organo cuprique).

Les trois premiers traitements avec la spécialités organique nécessiteront I.200 litres de bouillie à 350 grs de produit par hectolitre soit 4 K, 200 au prix moyen de I0,30 F le kilog.

Pour le quatrième traitement il faudra 800 l. x 0,K 500 = 4 Kgs à 5,40 F le Kg.

Ce qui représente un total de 64,80 F par hectare de vigne.

Poudrage complémentaire : Dans bien des cas, lorsque les taches sont nombreuses sur le feuillage, il est utile; pour la protection des grappes, de compléter les pulvérisations par un poudrage avec une spécialité cuprique, organo-cuprique ou organique.

Si on prend par exemple une poudre cuprique à I,95 F le Kg cela représente une dépense de 58,50 F pour une quantité d'environ 30 Kgs à l'hectare.

Total des dépenses : Ainsi pour traiter un hectare de vigne, la dépense s'élève au minimum à 54 F de produit fongicide, plus 58,50 F de poudre cuprique, soit un total de II2,50 F par hectare.

A cela il convient d'ajouter les frais de main d'oeuvre et les amortissements divers évalués en I962 par le Centre de gestion de la Chambre d'Agriculture de la Gironde à environ 25,70 F par traitement et par hectare, soit pour les quatre pulvérisations I02,80 F.

Ces traitements supplémentaires imposent donc une dépense totale (produits + main d'oeuvre) de 2I5,30 F. Chaque viticulteur pourra ainsi faire le compte pour sa propre exploitation.

Conclusions : On évalue ainsi les dépenses importantes entraînées par la présence du Black-Rot. Les chiffres indiqués ne sont qu'approximatifs car les prix varient avec les spécialités, le moment et l'importance de l'achat. Ils donnent néanmoins une idée des sommes engagées.

Avec la pulvérisation pneumatique, si les quantités de bouillie épandues à l'hectare sont plus faibles, les quantités de produits doivent être les mêmes.

En pratique il arrive souvent que des viticulteurs, par la crainte du Black-Rot qu'ils n'ont pas encore chez eux, mais qu'ils redoutent, font des traitements supplémentaires en prévision d'une attaque. Les traitements contre le Mildiou interviennent plus tard en raison de l'évolution tardive que nous constatons depuis plusieurs années.

Cet exemple pris en Gironde, département le plus atteint, servira d'indications pour les départements limitrophes où la maladie s'étend de plus en plus.

Rappelons que le Black-Rot a progressé depuis I956 à la suite de l'augmentation du nombre des parcelles incultes. On ne peut espérer revenir à une situation normale qu'après la disparition des foyers permanents. Il est donc indispensable de supprimer au plus tôt les parcelles abandonnées ou de les remettre en culture.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX